Extrait de l'ouvrage :
Le Cameroun et le droit international
Ss la dir. de J.-L. Atangana

EAN : 978-2-233-00735-3
éditions A.Pedone 2014

LE CAMEROUN ET LE FIDA

GERARD MARTIN PEKASSA NDAM

Agrégé des Facultés de Droit,
Vice-Doyen chargé de la programmation et des activités académiques,
Université de Yaoundé II

« Le Cameroun et le FIDA ». Voilà un titre qui peut laisser bien dubitatif pour une communication qui se rattache au sous-thème portant sur « Le Cameroun et les institutions financières internationales ». Le doute viendrait de ce qu'on s'interroge sur l'institution qu'est le FIDA, tant il est vrai l'évocation des institutions financières internationales nous renvoie instinctivement à la Banque Mondiale, au Fonds Monétaire International (FMI) et, dans une moindre mesure, à la Banque Africaine de Développement (BAD). Et pourtant…

Depuis son accession à la souveraineté internationale, le Cameroun, désireux de se développer, entretient des relations avec des institutions financières internationales. Ces relations se sont progressivement densifiées et diversifiées.

Le Cameroun indépendant bénéficie d'abord de l'appui ou de l'assistance des institutions de Bretton Woods, à savoir la Banque Mondiale et le Fonds Monétaire International. Constituées au début pour la reconstruction du monde d'après la grande guerre de 1939-1945, ces institutions financières internationales vont ensuite s'engager vers la promotion du développement économique et la lutte contre la pauvreté dans les pays dits en voie de développement.

L'évolution de la situation socio-économique dans le monde va aboutir à l'émergence de nouveaux acteurs. Le périmètre des institutions financières internationales s'étend du fait, entre autres, de l'accueil de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et du Fonds international de développement agricole (FIDA). Le Cameroun entrera rapidement en relation avec ce dernier dès 1980. Avant d'en venir à cette relation, un préalable s'impose ; il consiste à lever le voile sur ce partenaire de notre pays.

Le FIDA est une institution financière internationale et un organisme spécialisé des Nations Unies. La décision de le créer a été prise en 1974 à la suite des graves sécheresses et famines qui avaient frappé l'Afrique et l'Asie au cours des années précédentes. Lors de la Conférence mondiale de l'alimentation, en 1974, les dirigeants mondiaux sont convenus qu'"un fonds international (...) devrait être créé immédiatement pour financer des projets de développement agricole".

Si l'Accord portant création du FIDA date de 1977, il a approuvé son premier prêt pour un projet en 1978. Aujourd'hui, ce Fonds compte au total 169 pays membres à travers le monde que l'on peut classer en deux groupes : des États membres de l'OPEP et de l'OCDE, des pays en développement et des pays à revenu

Cet ouvrage est en vente chez votre libraire
et auprès des éditions A.Pedone
13 rue Soufflot 75005 Paris France
tel : + 39 (0) 1 43 54 05 97 - Email : librairie@apedone.net - site : www.pedone.info

Extrait de l'ouvrage :
Le Cameroun et le droit international
Ss la dir. de J.-L. Atangana
EAN : 978-2-233-00735-3
éditions A.Pedone 2014

intermédiaire. Se situant dans le second groupe, le Cameroun entretient des relations constantes et soutenues avec cette organisation internationale dans le domaine agricole. Janvier 2011 a même vu la mise en place d'un bureau pays.

Quelle est la substance des relations Cameroun-FIDA ?

A l'analyse, deux traits majeurs dominent ces relations : ces deux sujets de droit international partagent un certain nombre d'objectifs stratégiques d'une part (I) et, d'autre part, coopèrent de manière dynamique sur le plan financier (II).

I. LE PARTAGE D'OBJECTIFS STRATEGIQUES

On peut dire sans hésitation que le Cameroun et le FIDA ont une communauté de vue quant aux objectifs stratégiques en matière de développement agricole. Il s'agit précisément de la lutte contre la pauvreté en zone rurale (A) et de la promotion de la paix (B).

A. LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETE RURALE

L'augmentation rapide de la pauvreté sur le continent africain n'a pas laissé insensibles le Cameroun et le FIDA. Le problème de la pauvreté va occuper une place importante dans les relations entre le Cameroun et le FIDA. En réalité, ce problème préoccupe ces deux partenaires.

Le FIDA a pour mission de combattre, voire d'éradiquer, la pauvreté et la faim dans les zones rurales des pays en développement. Pour cela, il finance au moyen de prêts et dons des projets et programmes destinés à l'amélioration de la production alimentaire et de la nutrition dans les pays en développement, en concentrant son action sur les besoins des populations et communautés rurales les plus pauvres. Cette préoccupation du FIDA va gagner du terrain.

Le Sommet mondial de l'alimentation de 1995 a placé la lutte contre pauvreté rurale au cœur de l'agenda du développement mondial, en se donnant pour objectif de réduire de moitié la pauvreté dans le monde à l'horizon 2015. Cette réduction devient un objectif primordial des gouvernements et des donateurs internationaux, dont la place centrale a été réaffirmée au Sommet du millénaire en 2000.

Cela dit, après des années d'expérience et de réflexion du Fonds, on note une nouvelle formulation très simple de la mission du FIDA : « Œuvrer pour que les ruraux pauvres se libèrent de la pauvreté ».

Le Cameroun est en phase avec le FIDA. Sa population est plus rurale qu'urbaine. La majorité des personnes très pauvres résident dans les zones rurales. Le Gouvernement a adopté un programme économique favorable à la croissance et à la réduction de la pauvreté qui accorde une place importante au secteur rural pour relancer l'économie. Cela s'est confirmé par la Stratégie de développement du secteur rural (SDSR), Stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP) et Stratégie pour la croissance et l'emploi (DSCE).

L'intervention du FIDA rencontre des orientations de politiques publiques nationales. A titre d'illustration, le PADFA (Projet d'appui au développement des filières agricoles) est un projet national orienté sur le développement de deux filières agricoles, le riz et l'oignon. Il s'inscrit dans le cadre du plan d'urgence du Gouvernement camerounais pour lutter contre la hausse des prix des denrées

Cet ouvrage est en vente chez votre libraire
et auprès des éditions A.Pedone
13 rue Soufflot 75005 Paris France
tel : + 39 (0) 1 43 54 05 97 - Email : librairie@apedone.net - site : www.pedone.info